Tirer les leçons de Katrina

Huit mois après le passage de l'ouragan Katrina qui a ravagé la Nouvelle-Orléans, le retour d'expérience peut s'amorcer. Une première rencontre américano-euro-péenne s'est déjà tenue le 23 février à Paris, à l'initiative de l'AFPCN. En attendant celle de Bonn sur l'*Early warning* et la réunion des « plateformes nationales de prévention » des pays européens. Car chacun est convaincu, des deux côtés de l'Atlantique, que la réponse à ce type de menaces passe d'abord par la coopération.

par Paul-Henri Bourrelier, ingénieur général des Mines

Responsabilité & Environnement, dans son numéro d'octobre sur les catastrophes naturelles, a reproduit deux articles de journaux américains sur les événements de La Nouvelle-Orléans survenus deux mois auparavant.

L'information immédiate sur la période de crise est irremplaçable et sert d'ailleurs à la gérer. Cependant, le retour d'expérience, c'est-à-dire son exploitation, se fait dans la durée. D'une part, parce qu'il faut du temps pour analyser toutes les causes de la catastrophe et la replacer dans l'histoire de l'aménagement du site et de la prévention, d'autre part, parce que la reconstruction est partie de la gestion de l'événement; sa préparation est de plus en plus considérée comme une part essentielle de la gestion du risque.

Le retour d'expérience est évidemment réalisé par les autorités publiques, les parties prenantes et les universitaires du pays. Il suscite forcément des débats qui dégénèrent souvent en polémiques et en procédures judiciaires. En France, nous sommes intéressés par la façon dont l'exercice est conduit pour Katrina car, malgré de réels progrès, nous n'avons pas totalement surmonté les oppositions à la transparence. Et surtout, avec nos collègues européens nous avons à retirer des leçons pour le continent de la catastrophe qui s'est produite en Floride.

Aussi l'AFPCN (1) a-t-elle, en liaison avec le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, organisé le 23 février, près de huit mois après les événements, une conférence sur la question avec la participation de quatre experts américains, deux managers et deux universitaires. Leur acceptation a été immédiate et sans réticences, et l'ambassade des Etats-Unis à Paris y a joint sa contribution en envoyant un représentant qui a lu une déclaration établie avec la FEMA (2). Des collègues hollandais, anglais, allemands et suisses ont constitué deux tables rondes avec les experts français des administrations du ministère de l'Intérieur et de l'Ecologie et des organismes techniques. Les deux séances ont été présidées par les parlementaires qui sont à la tête de l'association, et le maire de la ville d'Arles s'est fait représenter. Ce sont la Ministre de l'Ecologie, Madame Nelly Olin, et Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui ont ouvert la conférence. Un dossier substantiel avait été constitué par Jean Dunglas à partir des abondantes informations diffusées par Internet.

La première leçon à tirer est la remarquable transparence de la démocratie américaine et, aussi, l'ouverture aux échanges des partenaires européens et de l'OMM. Chacun est convaincu que, devant des menaces de grande ampleur, les échanges et la coopération sont indispensables.

L'identification des risques, les moyens techniques de la surveillance météorologique et la problématique du déclenchement de l'alerte sont en progrès rapides et assez comparables de part et d'autre de l'Atlantique. En revanche, les différences, les difficultés, et, il faut le dire, les défaillances possibles, se multiplient quand il s'agit d'organisation avec l'articulation des échelles de compétences et les réactions de masses de populations hétérogènes. Le meilleur compromis est à rechercher avec modestie. Sur l'évacuation, l'expérience des Etats-Unis est incomparablement plus riche que la nôtre et nous devons y réfléchir.

La maintenance des digues de protection est un problème pour tous les pays. Les difficultés techniques et les coûts résultant de la nature du sol du delta du Mississipi et de sa subsidence sont extrêmes. Les autorités s'attachent à établir une programmation pluriannuelle qui s'est mise en place en France depuis une dizaine d'années.

L'aménagement du site de la Nouvelle-Orléans, et la conception de la reconstruction, suscitent des travaux, des réflexions, et des propositions de nos amis américains qui sont du plus grand intérêt pour l'Europe. Des chantiers d'études et de débat public relatifs à des sites européens, également menacés, existent aussi. Ce qui semble faire défaut des deux côtés de l'océan est la capacité d'opérer à de grandes échelles d'espace et de temps.

Quelques échanges ont rappelé que la couverture financière des dommages des événements fréquents et

des très grandes catastrophes reste un sujet omniprésent. Il est de l'intention de l'AFPCN de lui consacrer un colloque particulier.

Les matériaux rassemblés le 23 février sont maintenant à exploiter, en attendant d'autres rencontres qui pourront bénéficier d'un plus grand recul. L'AFPCN tiendra dans un mois une séance de *debriefing* et diffusera les actes de la conférence avant l'été. Il est probable que ces documents fourniront, comme la conférence qui se tient à Bonn dans les prochains jours sur



© NASA/SPL-COSMOS

Transparence, identification des risques ou maintenance des digues de protection : nous avons, en Europe, à retirer des leçons pour le continent de la catastrophe qui s'est produite en Floride.

l'Early warning (la vigilance et l'alerte précoce), des éléments pour la réunion des « plateformes nationales de prévention » des pays européens que la Ministre de l'Ecologie a annoncée pour la fin de l'année.

Notes

(1) AFPCN : Association française pour la prévention des catastrophes naturelles.

(2) FEMA: Federal Emergency Management Agency.